

Epreuve orale de contrôle – spécialité HGGSP

Date :

Centre d'examen :

Jury n° :

Commission :

Nom et prénom du candidat :

Note de service du 11-2-2020 :

Préparation : 20 minutes - Durée : 20 minutes

Structure

L'épreuve consiste en une réponse orale construite à une question de cours pendant 10 minutes. Cette partie est suivie d'un échange de 10 minutes avec le jury à partir des propos du candidat. Le candidat doit montrer :

- qu'il maîtrise des connaissances et sait les organiser ;
- qu'il sait s'exprimer à l'oral.

Le candidat tire au sort un sujet qui comporte deux questions de cours au choix. Les questions sont problématisées et ne reprennent pas le libellé des programmes. Les deux questions au choix ne portent pas sur la même partie du programme de terminale. Les questions portent sur les thèmes au programme des épreuves de mars 2023.

Le candidat présente sa réponse pendant 10 minutes. Sa présentation est suivie de 10 minutes de questions en lien avec sa présentation.

Question traitée par le candidat ou la candidate :

Début de la préparation :

Début de l'interrogation :

Fin de l'interrogation :

Appréciation générale et notation sur 20 :

Signature de l'examineur ou de l'examinatrice :